INVESTIR AU CAMEROUN

Mars 2022 / N° 119

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

Potentiel minier camerounais
Ces méga-projets qui pourraient assurer l'émergence

Promote 2022 : Pierre Zumbach fait le bilan

Huile de palme : 237 milliards FCFA pour réduire le déficit de production

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour
l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Une opportunité pour les jeunes et les femmes du Cameroun

Une multitude de partenaires et de collaborateurs internationaux se sont mobilisés pour offrir aux jeunes Camerounais un soutien dans leurs projets entrepreneuriaux, dans l'avancée de leurs carrières ou dans leurs études. Ainsi, le programme #BetterCameroon facilitera l'accès à des bourses d'études et à des opportunités de financement.

Le principe est simple : d'ici le 6 mai, quatre défis seront proposés sur les thèmes de la promotion des femmes, de l'emploi, de l'environnement et de l'entrepreneuriat.

Pour participer il suffit de partager sa réponse sur un thème via une vidéo de moins de 3 minutes, par une photo ou encore par un texte.

Le programme est ouvert aux étudiants, aux jeunes professionnels, mais aussi aux jeunes déscolarisés ou à la recherche d'un emploi. Chacun peut s'inscrire à #BetterCameroon en téléchargeant l'application Goodwall (iOS et Android), ou en visitant le site https://bettercameroon.goodwall.io

Pour chaque défi sera offert un prix, qui peut aller d'une simple récompense financière à des fonds pour le lancement d'un projet entrepreneurial ou à des cours en ligne.

L'initiative est pilotée par l'entreprise sociale Goodwall et placée sous le haut patronage de la Première Dame, Mme Chantal Biya, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO.

Bonne chance à tous et à toutes.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • États des lieux des grands projets miniers au Cameroun

09 • Fer de Mbalam-Nabeba : en plus d'AutSino et Bestway, cinq autres entreprises chinoises en lice pour l'exploitation

10 • Cobalt de Lomié : à la recherche d'un partenaire financier pour relancer le projet bloqué depuis plus de 8 ans

11 • Bauxite de Minim Martap : les négociations de la convention minière bouclées

12 • L'Australien Canyon Resources et la Sonamines se disputent les gisements de bauxite de Ngaoundal et de Makan

LEADER DU MOIS

34 • BGFIBank débauche Florian Djoubissie chez Société Générale pour lancer sa banque de détail au Cameroun

INTERVIEW

14 • Pierre Zumbach : « la prochaine édition de Promote aura lieu en 2024 »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Chef d'édition
Aboudi OTTOU

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com

Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 17-20

ECONOMIE ..... P 21-23

FINANCE ..... P 24- 26

AGRICULTURE ..... P 27-31

ENERGIES ..... P 32

TIC & TELECOM ..... P 33

18 394 tonnes

Selon les chiffres compilés de l'Association bananière du Cameroun (Assobacam), les opérateurs de la filière banane du pays ont exporté une cargaison globale de 18 394 tonnes de bananes au cours du mois de janvier 2022. Ce chiffre est en baisse de 10,25%, comparé à la même période en 2021. Cette baisse est imputable à aux contreperformances enregistrées par les trois entreprises opérant dans la filière locale (PHP, CDC et Boh Plantations Plc).
Mais, la société des Plantations du Haut Penja (PHP), leader du marché et filiale locale de la Compagnie fruitière de Marseille, enregistre la plus grosse contreperformance. Avec des exportations de seulement 15 639 tonnes en janvier 2022, contre 17 495 tonnes au cours de la même période en 2021, soit une baisse de 1 856 tonnes entre les deux périodes.

41,4 milliards de FCFA

Selon les données du ministère des Travaux publics (Mintp), le Cameroun dispose d'une enveloppe totale de 41,479 milliards de FCFA en 2022, pour assurer son programme d'entretien routier, qui couvrira un linéaire total de 5 496,36 km de routes nationales et régionales. Cette enveloppe intègre « le report des ressources non engagées en 2021, et dont le montant global est de 1,659 milliard de FCFA », souligne le Mintp.

Mieux, ce département ministériel fait remarquer que ces ressources sont infimes, en comparaison avec les besoins exprimés, que le ministère estime à 800 milliards de FCFA. Calculette en main, pour le compte de l'exercice budgétaire 2022, le Cameroun ne dispose que de 5,1% des financements nécessaires à l'entretien des routes. Résultats des courses, seulement 13,81% du linéaire global (23 424,85 km) des routes nationales et régionales du Cameroun sera entretenu au cours de l'année courante.

20%

Au cours de la campagne caféière 2020-2021, les 29 torréfacteurs recensés dans les bassins de production du Cameroun ont transformé 1 014 tonnes de café. Selon les données révélées le 16 février 2022 par l'Office national du cacao et du café (ONCC), lors du lancement de la campagne 2021-2022 à Mélong, dans la région du Littoral, les volumes ainsi torréfiés sont en hausse de 206,2 tonnes (+20%), par rapport à la campagne précédente.

« La région du Littoral reste la zone principale de la transformation du café, avec 90% de café robusta torréfié et 68% de café arabica torréfié. Pour le café arabica torréfié, les opérateurs Uccao (Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest, NDLR), Brulerie moderne et Terrefic ont occupé les premières places, avec respectivement 49,1 tonnes, 43,3 tonnes et 43,1 tonnes », précise l'ONCC dans son bilan de campagne.

2 000

Dans un communiqué signé le 14 février 2022, le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motazé, annonce la circulation frauduleuse de 2 000 quittances dans les circuits de paiements des impôts dans le pays. Selon ce membre du gouvernement, ce lot fait partie des 5 000 quittances parallèles sur lesquelles le ministère des Finances avait déjà attiré l'attention des contribuables et autres agents des impôts dès le mois de novembre 2021.

« Des enquêtes étant toujours en cours, le ministre des Finances réitère aux différents usagers du service que l'utilisation des quittances appartenant aux séries ci-dessus (68 632 001 à 68 633 000 et de 68 633 001 à 68 634 000, NDLR), dont les stocks ne sont pas répertoriés dans les registres des recettes compétentes, est constitutive de fraude fiscale, de complicité de détournement de deniers publics, de faux et usage de faux en écriture publique… », souligne le ministre Motazé.

CAMVERT SA OBTIENT DES EXONÉRATIONS FISCALES POUR SON PROJET DE COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL DE 237 MILLIARDS DE FCFA À CAMPO

La société Camvert SA, contrôlée par le milliardaire camerounais Aboubakar al Fatih, vient de signer avec l'Agence de promotion des investissements (API) une convention lui permettant de bénéficier des dispositions de la loi de 2013 (révisée en 2017) portant incitations à l'investissement privé au Cameroun. Ce texte réglementaire octroie aux porteurs de projets des exonérations fiscalo-douanières allant de 5 à 10 ans, aussi bien pendant la phase de construction que de production.
Dans le cas d'espèce, le projet adoubé par l'API est relatif à la mise en place d'un complexe agro-industriel à Campo, dans la région du Sud du Cameroun. Le projet englobe la création de palmeraies sur 50 000 hectares au total à Campo et à Niété, ainsi que la construction d'usines de production d'huile de palme (180 000 tonnes par an) et de palmiste (18 000 tonnes par an). Selon ses promoteurs, l'investissement global est estimé à 237 milliards de FCFA, pour environ 4 000 emplois à créer.
Sur le terrain, le projet a effectivement démarré depuis le 12 septembre 2020, avec la mise en terre par Camvert des 236 000 premiers plants de palmiers à huile dans la localité de Campo, avec pour objectif de planter 5 000 hectares de palmeraies en 2021. Cette opération avait aussitôt déclenché une vague de protestations des ONG en charge de la protection de l'environnement, au premier rang desquelles l'on retrouve Greenpeace.
Dans un communiqué publié le 28 septembre 2020, Greenpeace qualifie *« d'illégale »* la plantation de palmiers à huile en cours de création. *« Le projet de Camvert viole la loi camerounaise et les normes internationales »*, estime l'ONG internationale. Elle s'attaquait ainsi au retrait par le gouvernement camerounais, quelques mois plus tôt, de la superficie abritant les plantations de Camvert du domaine forestier *« permanent »*, à l'effet de favoriser la conduite du projet.

La pression des ONG

« Pourtant, aucune des deux conditions juridiques préalables à un tel déclassement n'était remplie », affirme Greenpeace, qui dénonce ainsi clairement la décision de déclassement signée par le Premier ministre. En plus de ces écueils réglementaires, l'ONG rappelle que le projet porté par Camvert borde le Parc national de Campo Ma'an, zone cruciale pour la biodiversité qui abrite des espèces rares telles que les chimpanzés et autres pangolins géants.
Malgré les récriminations contre ce projet, pour lequel les promoteurs ont souvent édifié l'opinion sur les mesures prises afin d'atténuer l'impact environnemental et social, le déploiement de la feuille de route de Camvert semble se poursuivre.
Ce qui laisse croire qu'il pourrait ne pas connaître le même sort que celui porté il y a quelques années par la firme Herakles Farms dans la région du Sud-Ouest, qui avait finalement jeté l'éponge face à la pression des ONG de défense de l'environnement et des droits des riverains des unités agro-industrielles.
Pour rappel, Camvert déroule son projet agro-industriel dans un pays qui affiche un déficit structurel de 130 000 tonnes d'huile de palme chaque année. Une situation qui impose des importations massives pour satisfaire la demande sans cesse croissante

Brice R. Mbodiam

ÉTATS DES LIEUX DES GRANDS PROJETS MINIERS AU CAMEROUN

Dans la Stratégie nationale de développement (SND30), le nouveau cadre de référence de l'action gouvernementale pour développer le Cameroun à l'horizon 2030, l'un des piliers est *« la transformation structurelle de l'économie »*. Cette ambition passe inéluctablement par la réalisation du potentiel minier du pays. En effet, avec une contribution souvent inférieure à 1% dans la composition du PIB, le secteur minier camerounais est un vaste champ en friche.

En dépit d'une activité artisanale à la fois florissante et désordonnée, l'exploitation minière au Cameroun demeure moribonde, malgré l'existence d'un potentiel enviable, et susceptible de propulser le pays aux premières loges de l'industrie minière dans le monde. Du moins en ce qui concerne certains minerais (fer, diamant, cobalt, rutile, etc.). Cette réalité est la conséquence d'une absence dans le secteur minier local, d'industriels à la hauteur de l'immense tâche qu'est le développement des projets miniers.

Pourtant, des initiatives fleurissent d'année en année. En effet, depuis une vingtaine d'années, le gouvernement camerounais distribue des permis de recherche à des entreprises minières, toutes porteuses de promesses visant à définitivement faire de la locomotive économique de la Cemac un pays minier. Cet enthousiasme du gouvernement à tirer profit du potentiel minier du pays a d'ailleurs accouché du tout premier permis d'exploitation délivré au début des années 2000 à la junior-minière canado-américaine Geovic, pour l'exploitation du gisement de Cobalt, nickel et manganèse de Nkamouna, dans l'arrondissement de Lomié, région de l'Est.

À 8 ans de l'année 2030, borne que s'est fixée le Cameroun pour devenir un pays à revenu intermédiaire, que devient ce projet minier inaugural ? Où en est-on avec tous les autres grands projets annoncés dans le pays au cours des 10 dernières, voire 20 dernières années, et qui recèlent tous des opportunités incommensurables pour l'économie camerounaise ? Telles sont les questions auxquelles nous nous proposons de répondre dans le présent dossier. Nous révèlerons par ailleurs les manœuvres de certains spéculateurs arborant le masque d'opérateurs miniers, qui infestent le secteur dans le pays depuis de longues années, au détriment du développement d'une véritable industrie minière (hors pétrole et gaz) au Cameroun.

Brice R. Mbodiam

Fer de Mbalam-Nabeba : en plus d'AutSino et Bestway, cinq autres entreprises chinoises en lice pour l'exploitation

(Investir au Cameroun) – Dans une correspondance datée du 25 février 2022, le Secrétaire général de la présidence de la République (SGPR), Ferdinand Ngoh Ngoh, reprécise au ministre des Mines, Gabriel Dodo Ndoké, le rôle que devra jouer la Société nationale des mines (Sonamines) dans le projet d'exploitation du minerai de fer de Mbalam-Nabeba, gisement à cheval entre le Cameroun et le Congo.

« D'ordre de Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous faire connaître que dans le cadre du développement du projet de fer de Mbalam, la Sonamines est chargée de porter le volet minier dudit projet, de la mise en œuvre des diligences nécessaires pour la constitution du consortium avec éventuellement les sociétés chinoises Yiantian Port, China Railways Corporation Co (CRCC), Metallurgical Construction Corporation (MCC), China Baowu Steel Group, Shanghai Tsingshan Mineral Co Ltd, et le partenaire du projet de Nabeba, pour le développement conjoint du projet de fer de Mbalam-Nabeba… », détaille le proche collaborateur du chef de l'État.

En plus de positionner au centre du jeu la société publique en charge du secteur de la mine solide dans la conduite du projet d'exploitation du fer de Mbalam, la lettre du SGPR révèle les noms de cinq autres entreprises qui lorgnent ce projet.

Pour rappel, en s'exprimant devant la commission des finances de l'Assemblée nationale fin 2020, dans le cadre de la défense de l'enveloppe budgétaire allouée à son département ministériel, Gabriel Dodo Ndoké, le ministre des Mines, avait déjà annoncé un *« consortium formé de cinq sociétés d'État chinoises »* pour lancer le projet minier de Mbalam, sans citer de noms.

Mieux, la correspondance de Ferdinand Ngoh Ngoh révèle qu'après avoir obtenu des autorités camerounaises la concession du terminal minéralier du port en eau profonde de Kribi, ainsi que le contrat pour la construction du chemin de fer Mbalam-Kribi (510 km), le duo chinois AutSino-Bestway Finance pourrait intégrer un consortium plus grand avec cinq autres opérateurs chinois, à l'effet de participer cette fois-ci à l'exploitation du gisement de fer de Mbalam. En effet, *« le partenaire du projet Nabeba »*, qui, aux termes des discussions avec la Sonamines pourrait intégrer le consortium formé par les cinq sociétés d'État chinoises sus-mentionnées, selon les termes de la lettre du SGPR, n'est autre que Sangha Mining. C'est cette firme de droit congolais, contrôlée à 100% par Bestway Finance (partenaire de AutSino au Cameroun), qui a repris les actifs de l'Australien Sundance sur le projet du côté congolais.

Mais, à ce stade, rien n'indique que l'on s'achemine vers ce scénario. Les discussions en vue de la formation d'un grand consortium intégrant AutSino et Bestway pourraient ne pas être concluantes. Dans cette hypothèse, le duo AutSino-Bestway Finance, qui semble être en état de grâce auprès des autorités camerounaises, pourrait reprendre entièrement la main sur le volet minier du projet de Mbalam (reprise effective des actifs de Sundance), après avoir raflé tous les contrats d'infrastructures connexes.

BRM

Cobalt de Lomié : à la recherche d'un partenaire financier pour relancer le projet bloqué depuis plus de 8 ans

Le 30 novembre 2021, en défendant le budget 2022 de son département ministériel devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale, le ministre camerounais des Mines, Gabriel Dodo Ndocké, a révélé que le gouvernement n'a pas lâché la société Geovic, détentrice depuis 2003 du permis d'exploitation (le premier dans le pays) du gisement de nickel-cobalt-manganèse de Nkamouna, situé dans l'arrondissement de Lomié, région de l'Est du pays. Pourtant, cette junior-minière a abandonné ledit projet depuis 2013.
Concrètement, en déclinant les activités de son département ministériel au cours de l'année 2021, le ministre Dodo Ndocké a signalé l'*« accompagnement de Geovic dans la recherche d'un partenaire technico-financier fiable, disposant des capacités techniques et financières avérées, et capable de mettre à court terme en production le gisement de Cobalt-nickel-manganèse de Nkamouna, Lomié, dans la région de l'Est »*. Cette déclaration du ministre des Mines révèle par la même occasion que le gouvernement camerounais n'a pas donné une suite favorable à la proposition faite fin 2017 par le prédécesseur de Gabriel Dodo Ndocké, Ernest Gwaboubou, de retirer à Geovic son permis d'exploitation, face à l'incapacité de cette société minière à passer à la phase d'exploitation du gisement susmentionné.
La requête de l'ex-ministre Gwaboubou, adressée à l'époque au secrétaire général de la présidence de la République, avait eu le don de rappeler au souvenir de la junior minière Geovic, son projet camerounais. En effet, après cette menace de retrait de son permis, dès le 21 février 2018, Geovic missionnera au palais de l'Unité William Alan Buckovic, son fondateur. Reçu par le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, William Alan Buckovic rassurera les autorités camerounaises sur son intention de relancer le projet après 5 ans d'hibernation.

250 milliards de FCFA

Ces assurances seront directement exprimées le 25 juillet 2019 au chef de l'État camerounais, Paul Biya, au cours d'une audience accordée au PDG de la société Geovic, Michael Mason. Après avoir remercié le chef de l'État du Cameroun, dont *« le soutien et la patience »* sont indispensables à l'aboutissement de ce projet, qu'il a présenté comme étant *« l'un des meilleurs au monde »*, le PDG de Geovic s'était à nouveau lancé dans une énumération des retombées du projet minier de Nkamouna : environ 700 emplois directs à créer, transfert de technologies, formation de jeunes camerounais, paiement des impôts et taxes divers à l'État, etc.
Deux ans après cette rencontre au sommet, rien n'a toujours bougé sur le terrain. Geovic et le gouvernement camerounais continuent de chercher les quelque 250 milliards de FCFA nécessaires au financement de ce projet minier, que les populations de Lomié et le Cameroun tout entier attendent depuis des décennies. Et sur lequel Geovic tente vainement de céder ses actifs depuis belle lurette.

Bauxite de Minim Martap : les négociations de la convention minière bouclées

Canyon Resources Ltd, junior minière australienne qui contrôle le capital de Camalco, entreprise détenant le permis sur le gisement de bauxite de Minim Martap, dans la région camerounaise de l'Adamaoua, a bouclé le 28 janvier 2022, les négociations en vue de la signature d'une convention minière avec l'État du Cameroun. Ce document, qui a été transmis aux services du Premier ministre et va requérir l'assentiment de la présidence de la République, définit les contours (fiscalité, emploi, prise de participation de l'État, protection de l'environnement, etc.) de la collaboration entre les deux parties dans l'exploitation de la bauxite de Minim Martap.
« Le début et la finalisation des négociations de la convention minière constituent une étape importante de pré-construction pour le projet Minim Martap. C'est le point culminant des trois dernières années de travail depuis que nous avons obtenu le projet », a commenté Phillip Gallagher, le DG de Canyon Resources. Cette autre évolution dans le projet de bauxite de Minim Martap survient quelques semaines après la révélation, fin août 2021, de la conclusion d'un partenariat stratégique sur ce projet entre Canyon Resources et le Chinois MCC-CIE.
Il s'agit de la division d'ingénierie minière de Metallurgical Corporation of China (MCC), qui est elle-même une filiale à 100% du Chinois Minmetals Corporation. Cet attelage, soutient Canyon Resources, va accélérer le financement de ce projet qui pourrait non seulement déclencher l'exploitation minière à l'échelle industrielle au Cameroun, mais aussi faire du pays la plus grande réserve mondiale de bauxite.
En effet, selon les dernières analyses effectuées par Canyon Resources sur ce gisement de bauxite, dont le début de l'exploitation est prévu pour l'année 2022, sur 16 des 79 plateaux bauxitiques identifiés, le potentiel atteint désormais 892 millions de tonnes, dont 250 millions de tonnes à « très haute teneur », idéales pour la production de l'aluminium. Selon James Durrant, le chef du projet chez Canyon Resources, l'analyse des 63 plateaux restants devrait porter le potentiel du gisement à environ 2 milliards de tonnes de bauxite. Ce qui en ferait *« probablement le plus grand gisement du monde, en quantité et qualité »*, précise-t-il.

L'exploitation du gisement de rutile d'Akonolinga devrait débuter en 2025

Le gisement de rutile identifié dans la localité d'Akonolinga, dans la région du Centre du Cameroun, devrait être exploité à partir de l'année 2025. L'information a été révélée au sortir d'une rencontre entre le ministre des Mines, Gabriel Dodo Ndoké, et les responsables d'Eramet, le groupe français chargé du développement de ce projet minier.
« Eramet est l'une des entreprises minières les plus performantes au Cameroun. Ils ont respecté leur cahier de charges et toutes leurs obligations. (...) La prochaine étape pour eux est l'obtention de la convention minière », a confié Fuh Calistus Gentry, le secrétaire d'État auprès du ministre des Mines.
Mais, à en croire ce dernier, le début des négociations avec le gouvernement en vue de l'obtention d'une convention minière est conditionné par l'obtention des résultats des dernières évaluations du potentiel du gisement. Résultats qui, à en croire M. Gentry, feront certainement du Cameroun un géant mondial du rutile.
Pour l'heure, le potentiel rutilifère du Cameroun avoisine 3 millions de tonnes, faisant du pays la 2e réserve mondiale de ce minerai, derrière la Sierra Leone. De ce point de vue, l'exploitation du rutile d'Akonolinga fera du Cameroun l'un des acteurs majeurs du marché mondial des métaux d'alliages et de la métallurgie, dont la matière première provient du rutile

L'Australien Canyon Resources et la Sonamines se disputent les gisements de bauxite de Ngaoundal et de Makan

En février 2022, la société Camalco, filiale locale de la junior-minière australienne Canyon Resources, devrait en principe déposer au ministère des Mines, son nouveau programme des activités de recherche sur les gisements de bauxite de Ngaoundal et de Makan, situés dans la région de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du Cameroun. À travers ce nouveau programme d'activités, apprend-on de sources autorisées, Canyon Resources entend confirmer au gouvernement camerounais son intérêt pour ces deux gisements, après la demande de prorogation de ses permis de recherche restée en berne au ministère des Mines depuis juin 2021.

En effet, titulaire de trois permis sur les gisements de Minim-Martap, Ngaoundal et Makan depuis le 18 juillet 2018, Canyon Resources avait « 3 ans non renouvelables » pour structurer le développement ces gisements. Ces permis sont donc tous échus depuis juillet 2021. « Au regard des délais qui nous étaient impartis, nous avons travaillé sur les trois prospects, mais n'avons présenté au gouvernement que l'étude de faisabilité sur le gisement de Minim-Martap. En juin 2021, nous avons introduit auprès du ministère une demande de prorogation des permis sur les gisements de Makan et de Ngaoundal pour poursuivre les travaux, et nous attendons la décision de la partie gouvernementale », souffle une source interne à Camalco, la filiale camerounaise de Canyon Resources.

« Violation de la législation »

Mais, alors que la décision gouvernementale est attendue, sur une demande de renouvellement de permis réputés « non renouvelables » après les trois premières années, la Sonamines, l'entreprise qui est désormais le bras séculier de l'État dans la mine solide, a introduit ses propres demandes de permis sur ces mêmes gisements, fort de la clause édictant le caractère non renouvelable des permis de Canyon Resources, échus depuis juillet 2021. C'est cette démarche de la Sonamines qui a conduit, le 18 février 2022, à la signature avec la société chinoise Crec5, d'un Mémorandum d'entente (MoU), dans le cadre du développement des gisements de bauxite de Ngaoundal et de Makan, ainsi que la mise en place des industries connexes.

Mais, le 21 février 2022, le ministre des Mines, Gabriel Dodo Ndoké, a signé une décision annulant ce MoU. « L'acte ainsi incriminé est annulé pour violation de la législation minière camerounaise en matière d'attribution des titres miniers, de conclusion et signature des contrats, précontrats, conventions et autres accords portant administration et gestion des ressources minérales du sous-sol camerounais, prérogatives exclusives de l'État », explique le ministre des Mines. En d'autres termes, le ministre Dodo Ndoké accuse le directeur général de la Sonamines, Serge Hervé Boyogueno, de s'être substitué à l'État, et donc au département ministériel dont il a la charge, pour la signature du MoU du 18 février 2022 avec le Chinois Crec5.

Complaisance

À la Sonamines, où les responsables contactés par Investir au Cameroun n'ont pas souhaité « faire de commentaire sur cette décision de la tutelle », l'on se contente de faire remarquer que la signature de ce MoU fait également partie des prérogatives de cette entreprise publique, qui est une « entité autonome », et non « une direction du ministère des Mines ». Aussi, une fois confortées par l'anonymat, des sources internes au ministère des Mines, à Camalco et à la Sonamines voient-elles dans la décision d'annulation prise le 21 février 2022 par le ministre Dodo Ndoké, un nouvel épisode de la bataille entre les deux dernières entreprises sus-mentionnées, pour le contrôle des actifs des gisements de Ngaoundal et de Makan.

À en croire nos sources, cette bataille a cours depuis plusieurs mois, et s'est intensifiée lors des négociations pour la convention minière entre l'État du Cameroun et Canyon Resources, en vue de l'exploitation de la bauxite de Minim-Martap, l'un des gisements concernés par les permis de recherche de Canyon Resources échus depuis juillet 2021. Au cours de ces discussions, qui ont été clôturées le 28 janvier 2022, apprend-on, des divergences de vues sont clairement apparues autour de la table, entre les représentants du ministère et ceux de la Sonamines, les derniers accusant les premiers d'afficher une certaine complaisance vis-à-vis de la junior-minière australienne.

BRM

L'exploitation du diamant de Mobilong aux oubliettes après le scandale C&K Mining, le fer de Nkout aussi…

Le gisement diamantifère de Mobilong, situé dans la commune forestière de Yokadouma, dans la région de l'Est du Cameroun, semble toujours être *« en cours de réévaluation, en vue de la maîtrise des teneurs exactes »*, comme l'avait révélé en 2016 l'ancien ministre camerounais des Mines, Ernest Ngwaboubou. En tout cas, c'est à cette année-là que remonte la dernière prise de parole officielle sur ce projet minier qui a fait couler beaucoup d'encre au Cameroun et en Corée du Sud.
Cette réévaluation annoncée depuis plus de 5 ans devrait permettre de s'accorder définitivement sur le potentiel réel de ce gisement, qui est sujet à polémique depuis 2010, après les révélations de la firme coréenne C&K Mining qui l'a exploré à partir de 2006. En effet, C&K Mining qui a, depuis fin 2014, cédé ses actifs sur le projet Mobilong à un investisseur sino-américain, a été accusé d'avoir surévalué le potentiel de ce gisement diamantifère (736 millions de carats dans un premier temps, soit 5 fois la production mondiale), alors présenté comme étant le plus important au monde.
Mais, il va finalement s'avérer que cette évaluation avait été faite uniquement à des fins de spéculation boursière (après l'annonce, le titre C&K Mining avait grimpé sur la bourse de Séoul, multipliant son cours par 4,6 en seulement 16 jours), puisqu'une seconde évaluation du même explorateur ramènera le potentiel du gisement de diamant de Mobilong à 420 millions de carats, bien que la partie conglomératique n'ait pas encore connu de véritable évaluation.
Le scandale Mobilong avait provoqué une mini-crise politique en Corée du Sud, laquelle avait été notamment ponctuée par des arrestations de hauts dirigeants au sein de l'administration publique et de l'armée, ainsi que celle du Chairman de C&K Mining, Deuk Gyun Oh, qui a été finalement libéré en septembre 2014.

Nkout, un souvenir…
À côté du diamant de Mobilong, le projet d'exploitation du gisement de fer de Nkout, dans le Sud du pays, ne connaît pas meilleure fortune.
En effet, en 2015, l'opérateur minier britannique International Mining and Infrastructure Corporation (IMIC), qui a repris la totalité des actifs de la junior minière britannique Affero Mining dans Caminex, l'entreprise de droit camerounais qui développe ce projet, avait annoncé la conduite avec succès d'une opération de placement d'obligations convertibles pour un montant de 22 millions de dollars, soit environ 13 milliards de FCFA. L'opération d'une maturité de 4 ans était assortie d'un taux d'intérêt de 15%.
À échéance en 2019, les souscripteurs de cet emprunt devaient avoir le choix entre se faire rembourser entièrement ou en partie, et prendre des actions au sein de Caminex, à 10 000 FCFA l'action. Dans cette dernière hypothèse, IMIC consentirait alors une cession indirecte d'actifs équivalents à environ 49,5% du capital de sa filiale Caminex. Mais depuis lors, rien n'a plus filtré sur la conduite de ce projet minier.
Pour rappel, le gisement de fer de Nkout est présenté comme étant le plus important du Cameroun, devant celui de Mbalam (à l'Est du pays), dont le gisement est écartelé entre le Cameroun et le Congo. En décembre 2014, IMIC a annoncé une réévaluation du potentiel du gisement de Nkout à 2,7 milliards de tonnes les ressources en fer, avec une croissance de 68% sur le DSO (minerai directement exportable).

BRM

Pierre Zumbach
« LA PROCHAINE ÉDITION DE PROMOTE AURA LIEU EN 2024 »

Président de la Fondation Inter-Progress, ce féru des grandes manifestations à caractère économique organise depuis 20 ans le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat (Promote), pour le compte du gouvernement camerounais. Il revient ici sur les particularités de Promote 2022, qui s'est déroulé dans un contexte de crise sanitaire et dessine la prochaine édition.

Entretien avec Brice R. Mbodiam

Investir au Cameroun : La 8e édition de Promote, le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat, a finalement eu lieu du 19 au 27 février 2022 à Yaoundé. Quelles ont été les principales innovations de cette grand-messe des affaires ?
Pierre Zumbach : Oui ! Effectivement, Promote a connu deux reports justifiés par la pandémie et décidés par le Premier ministre pour lutter contre la pandémie du coronavirus. C'est le chef du gouvernement qui a proposé les dates du report à fin février 2022. Ce qui nous a paru très favorable de placer ainsi la 8e édition de Promote dans une période de lente sortie de pandémie. Ainsi, toute cette édition est innovation, et l'on peut affirmer que jamais une édition de Promote ne se déroulera dans un tel contexte.

IC : Pour cette édition, le Salon a rassemblé 800 entreprises et au total moins des 1000 exposants auxquels cette manifestation nous avait habitués depuis au moins deux éditions. Qu'est-ce qui justifie cette baisse de régime en termes de participation ?
PZ : Les chiffres sont éloquents : en novembre 2021, à moins de trois mois de la tenue de Promote 2022, nous comptions 150 entreprises ayant souscrit formellement. Début décembre, un déclic s'est produit avec une bousculade pour les souscriptions. Du jamais vu, jamais vécu ! Dans les analyses préparatoires de ce Promote, nous avions décidé, tenant compte aussi des difficultés rencontrées sur le site du palais des Congrès, qui n'a pas été construit pour de telles manifestations, de limiter les espaces d'expositions à 800 entreprises. Et nous avons écopé d'une liste d'attente. Quant aux raisons de cette bousculade, chacun peut en faire l'analyse.

IC : Dans un contexte de persistance de la pandémie du Covid-19, qui a causé beaucoup de tort aux entreprises, on aurait pu s'attendre à une participation encore plus timide. Comment avez-vous procédé pour attirer cette quantité tout de même importante de participants ?
PZ : La pandémie Covid-19 a secoué le monde, qui avait oublié que nous sommes fragiles et que la santé publique est une donnée importante et permanente de notre existence. Pour quoi Promote a-t-il pu se tenir utilement ? Eh bien, disons simplement que la science et les disciplines imposées par les politiques, malgré les désordres et les contradictions, vont

« En novembre 2021, à moins de trois mois de la tenue de Promote 2022, nous comptions 150 entreprises ayant souscrit formellement »

peu à peu domestiquer le virus à un niveau moins dangereux. Et l'Afrique est le continent qui a été le moins frappé. Il est donc logique que sur ce continent, les efforts pour relancer l'économie donnent l'exemple. La trajectoire de Promote s'inscrit dans cette logique.

IC : En termes de participation étrangère, ce n'est pas non plus la grande satisfaction des années antérieures. Qu'en dites-vous ?
PZ : En octobre 2021, toutes les collectivités étrangères qui participent aux éditions de Promote faisaient savoir qu'elles ne pourraient pas se déplacer, au regard des mesures sanitaires impératives et les contraintes des voyages intercontinentaux. Et nous félicitons les collectivités, le plus souvent réduites, qui ont su négocier avec ces difficultés, avec ténacité pour arriver finalement à Promote.
Il s'agit, dans l'ordre d'importance numérique, de l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche, l'Allemagne, le Canada et la Suisse. Nous avons également accueilli des entreprises venues de Turquie, d'Iran, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Pakistan et du Ghana. Ainsi, la participation étrangère, qui d'habitude avoisine le tiers des participants, est passée au quart de cet effectif, ce qui est tout de même très encourageant.

IC : Avec la pandémie du Covid-19, qu'est-ce qui a fondamentalement changé dans l'organisation opérationnelle du Salon Promote cette année ?
PZ : Disons pour être bref que les dirigeants de la planète, à tous les niveaux, n'ont pas encore concrétisé la prise de conscience que le monde a changé et que les équations économiques seront différentes dans ce monde d'après. Ainsi, toutes les actions, même modestes, sur un coin du globe tel que Promote à Yaoundé, ne seront plus jamais comme avant. Le bilan de la 8e édition, qui va donner lieu à une analyse organisationnelle et financière, dégagera certainement les tendances nouvelles qui apparaissent.

IC : Au terme de cette nouvelle édition, quels principaux enseignements pouvez-vous tirer sur l'état de santé et la marche de l'économie camerounaise ?
PZ : Rebondissant sur la précédente

« Ainsi, la participation étrangère, qui d'habitude avoisine le tiers des participants, est passée au quart de cet effectif, ce qui est tout de même très encourageant »

question, les enseignements que l'on peut tirer se dessinent déjà assez bien : des banques d'affaires et des banques commerciales africaines ouvrent un nouveau volet d'activités et deviennent aussi banques de développement, notamment avec une nouvelle approche d'appui au monde de la PME, qui est le cœur des économies africaines.
Autre exemple : des banques africaines deviennent partenaires de manifestations d'intérêt général comme Promote, en innovant dans un rôle de banque citoyenne. Ce qui est un encouragement pour tout ce qui concoure à diminuer la pauvreté et augmenter progressivement les niveaux de vie. Nous remercions chaleureusement Afriland First Bank, première banque camerounaise, qui a donné l'exemple de cette citoyenneté à Promote 2022.

IC : Dans la mesure où cette 8e édition a été reportée à 2022, au lieu de 2021 comment initialement prévu, à quand la prochaine édition de ce salon de l'entreprise et comment l'entrevoyez-vous ?
PZ : En principe, après consultation avec le mandant du gouvernement qui est le ministre du Commerce, et à travers lui les hautes autorités camerounaises, la prochaine édition de Promote aura lieu en 2024. Elle devrait s'inscrire dans le prolongement des échanges très nourris qui se sont déroulés au cours de cette dernière édition, qui, rappelons-le, était placée sous le thème de « l'industrialisation de l'Afrique, une clé de l'émergence du continent ». En validant ce thème, les hautes autorités camerounaises nous avaient instruit d'œuvrer pour que, de plus en plus, le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat soit davantage tourné vers le continent.
Rappelons que Promote est une initiative née au Cameroun en 2002, sur les hautes instructions du président de la République. Depuis 20 ans, le chef de l'État accorde son haut patronage à ce grand rendez-vous économique. Les médias seront conviés à la célébration de ces 20 ans de Promote, probablement en octobre prochain. Ce sera l'occasion de remercier toutes les entreprises et les sponsors, qui ont fait Promote, qui lui-même est au service des entreprises, cœur de création des richesses.

GESTION PUBLIQUE

Mobile Money : près de 10 milliards de FCFA d'impôts payés par téléphone portable au Cameroun en 2021

Au cours de l'année 2021, la direction générale des Impôts du ministère des Finances a encaissé près de 10 milliards de FCFA de paiements d'impôts via le téléphone portable. Le chiffre a été révélé ce 25 février 2022 dans la capitale camerounaise par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé. C'était à l'ouverture de la Conférence annuelle des services centraux, déconcentrés et extérieurs du département ministériel dont il a la charge.

L'on peut remarquer que ce volume d'impôts payés par Mobile Money, tout au long de l'exercice budgétaire 2021, est proche de la moitié des quelque 25 milliards de FCFA versés aux guichets des banques par les contribuables, selon les données du ministère des Finances.

Pour rappel, dans le cadre de la simplification des procédures fiscales et la sécurisation des recettes, le Cameroun a institué le paiement des impôts via le mobile dans la loi de Finances 2014. Mais, dans un premier temps, cette réforme s'est limitée au paiement de la taxe sur la propriété foncière due sur les propriétés situées dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Le mouvement du mobile tax s'est intensifié au cours de l'exercice budgétaire 2021, à la faveur de l'interdiction des paiements d'impôts en espèces et la généralisation des impôts pouvant être payés par les petits contribuables via les services Mobile Money des opérateurs de téléphonie en activité dans le pays, notamment MTN et Orange.

Au demeurant, à la lumière des chiffres que vient de révéler le ministre des Finances, le paiement des impôts via le téléphone portable demeure marginal. En effet, le volume de recettes encaissé via ce mode de paiement représente seulement 0,47% des 2109,3 milliards de FCFA collectés par la direction générale des Impôts au cours de l'année 2021.

Marchés publics : trois ans après, le taux d'attribution en ligne au Cameroun reste en deçà de 50%

Au cours du conseil de cabinet présidé le 24 février à Yaoundé par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, le ministre chargé des Marchés Publics, Ibrahim Talba Malla, a exposé sur la dématérialisation des procédures de passation de la commande publique boudée encore par de nombreuses administrations. Selon le membre du gouvernement, depuis le démarrage, en 2019, de cette dématérialisation à travers la plateforme électronique dénommée *« Cameroon On-Line E-procurement System »* (Coleps), le taux d'attribution des marchés publics en ligne se situe à 48% en 2021.

« Il apparaît que le faible taux des marchés traités par voie dématérialisée, par rapport au volume global des commandes publiques, se justifie par des contraintes techniques de divers ordres ainsi que la résistance au changement des acteurs qui considèrent complexes les procédures électroniques », a déclaré Ibrahim Talba Malla. Afin d'inverser cette tendance, a-t-il préconisé, un accent sera mis sur la sensibilisation et la formation des responsables administratifs ainsi que des opérateurs économiques.

Par ailleurs, des dispositions seront prises pour doter les services administratifs compétents de la logistique nécessaire pour l'utilisation du système Coleps.

La construction de la plateforme « Coleps » est financée par la Corée du Sud, à hauteur de 3 milliards de FCFA. L'objectif final est de réduire la corruption dans le secteur des marchés publics au Cameroun. Car bien souvent, c'est le contact entre les prestataires et les fonctionnaires qui favorisent certaines pratiques de corruption. Dans son rapport présenté fin 2018, la Commission nationale anti-corruption (Conac) a classé le ministère des Marchés publics comme l'administration la plus corrompue du pays.

Le Fonds routiers veut auditer et numériser les cautions bancaires détenues non restituées depuis 23 ans

L'Administrateur du Fonds routier, Aubin Moussa Essaie, vient de lancer le recrutement d'une firme pour effectuer un audit et numériser les cautions bancaires papiers non restituées depuis sa création en 1998 jusqu'au 31 décembre 2021.
L'opportunité de ce recrutement, explique l'administrateur établissement public administratif, tient du fait que *« l'on observe un important stock de cautions papiers au Fonds routier »* dont il apparaît nécessaire d'en faire une évaluation globale. Après avoir procédé au comptage par année, au classement des cautions par type et par émetteur, ainsi qu'à leur audit, le consultant devra saisir toutes les cautions sur la plateforme dénommée *« Tomportail »*. La mission durera six mois et les candidatures doivent être déposées au plus tard le 11 mars 2022.
Pour comprendre comment le Fonds se retrouve avec un *« stock important»* de cautions papiers, l'administrateur explique que les marchés sous financement de cet établissement sont exécutés sous garantie bancaire, laquelle est constituée des cautionnements de divers natures (avance de démarrage, retenue de garantie, bonne exécution) présentés sous forme de lettre de banque ou de compagnies d'assurance.
Ces lettres qui font régulièrement l'objet d'authentification auprès de leurs émetteurs sont ensuite conservées par le Fonds routier. Ces dernières sont restituées à leurs titulaires suite aux mains levées (totale ou partielles) des divers ordonnateurs. Toutefois, explique M. Moussa Essaie, ces cautions ne font pas l'objet de restitution systématique.

Au Cameroun, l'État vulgarise son contrat plan avec les communes, qui vise à accompagner les projets d'investissements

Après les rencontres d'Ebolowa (région du Sud) et de Garoua (Nord), le ministère camerounais de l'Économie a ouvert le 18 février 2022 à Bafoussam, dans la région de l'Ouest, le 3e atelier interrégional de vulgarisation du contrat plan État-communes. Cette fois-ci, la rencontre a regroupé les dirigeants des communes des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.
Selon une note de la cellule de communication du ministère de l'Économie, cette rencontre a pour but de *« vulgariser cet outil de planification, cadre de collaboration entre l'État et les communes pour la réalisation des objectifs essentiellement adossés sur le plan communal de développement, de présenter aux participants le processus de contractualisation, de poser les bases de l'identification des projets susceptibles de faire l'objet de contrat plan et surtout de partager l'expérience pilote du contrat plan État-commune de Lagdo »*.
À en croire les responsables du ministère de l'Économie, le contrat plan est un outil d'accélération du processus de décentralisation en cours dans le pays. Au-delà du transfert des compétences et des ressources que préconise la décentralisation, le contrat plan État-communes offre aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) la possibilité de disposer d'un guichet additionnel de financement des projets d'investissements susceptibles de créer la richesse et les emplois au niveau local.
La phase pilote de ce dispositif d'accompagnement du processus de décentralisation s'est déroulée dans la commune de Lagdo, dans la région du Nord. Dans le détail, dès mars 2020, l'État du Cameroun s'est engagé à mettre à la disposition de cette commune une enveloppe totale de 4,8 milliards de FCFA sur 3 ans, pour le financement du projet d'extension du réseau électrique dans 16 localités, ainsi que l'aménagement de la voirie urbaine. C'est fort des résultats jusqu'ici obtenus dans le cadre de cette initiative pilote, que le gouvernement encourage les communes à saisir cette opportunité d'accompagnement offerte par l'État central.

Programmes avec le FMI : le Cameroun obtient 67 milliards de FCFA, malgré des performances « mitigée »

Le Fonds monétaire international (FMI) vient de publier une note selon laquelle le Cameroun a passé la première revue des accords triennaux (juillet 2021-juillet 2024) au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC).
L'achèvement de ces premières revues permet ainsi le décaissement de 116 millions de dollars (un peu plus de 67 milliards de FCFA), ce qui porte le total des décaissements au titre des accords à 293,2 millions de dollars (170,3 milliards de FCFA).
Même si le Cameroun a obtenu ces ressources, sa performance au titre de la FEC et du MEDC, explique le FMI, reste globalement « mitigée ».
« La performance du Cameroun dans le cadre du programme reste sur la bonne voie et les réformes structurelles progressent, bien qu'avec des retards dans certains domaines clés », déclare Kenji Okamura, directeur général adjoint et président par intérim du FMI. Selon lui, les domaines clés dans lesquels les autorités camerounaises doivent faire des progrès concernent en particulier : la transparence, la bonne gouvernance et le cadre de la lutte contre la corruption. Ces indicateurs sont essentiels, selon le FMI, pour aider à catalyser un financement supplémentaire des donateurs.
Mais les bons points du Cameroun, selon le FMI, résident en ce que son économie s'est montrée résiliente et se remet progressivement de la pandémie de Covid-19, avec des risques globalement équilibrés.
Le FMI a approuvé le 29 juillet 2021 à Washington, des accords triennaux au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit en faveur du Cameroun, d'un montant de 689,5 millions de dollars (près de 375 milliards de FCFA), pour accompagner le programme de réformes économiques et financières du pays sur une période de trois ans (2021-2024). Le financement au titre des accords de la FEC et du MEDC a pour objectif de soutenir les efforts des autorités pour parvenir à une reprise postpandémie rapide, renforcer la viabilité extérieure et budgétaire à moyen terme et mettre en œuvre leur programme de réformes structurelles vers une croissance soutenue, plus inclusive et diversifiée.
Pour y parvenir, le Cameroun s'est engagé à mettre les mesures suivantes: atténuer les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie tout en assurant la viabilité intérieure et extérieure ; renforcer la bonne gouvernance et renforcer la transparence et le cadre de la lutte contre la corruption ; accélérer les réformes budgétaires structurelles afin de moderniser les administrations fiscales et douanières, de mobiliser les recettes, d'améliorer la gestion des finances publiques, d'accroître l'efficience des investissements publics et de réduire les risques budgétaires liés aux entreprises publiques ; renforcer la gestion de la dette et réduire les facteurs de vulnérabilité liés de la dette, etc.

Yaoundé veut se doter d'un schéma directeur pour planifier la création des marchés et pôles commerciaux

Le ministre du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtes, vient de publier un appel d'offres en vue du recrutement d'une firme devant élaborer un schéma directeur des marchés et pôles commerciaux de la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun.
L'objectif, explique-t-elle, est *« d'établir un état des lieux assorti d'une base de données exploitables comprenant les caractéristiques principales des marchés structurés et spontanés existants dans la ville »*. Dans cette veine, la capitale sera dotée d'une boussole permettant notamment d'analyser le poids à donner aux marchés traditionnels et commerces modernes, au commerce de proximité et aux grandes surfaces (supermarchés et hypermarchés).
Il s'agit à terme d'identifier les sites prioritaires d'intervention, de rénovation ou d'extension, ainsi que les zones à fort potentiel d'accueil de nouveaux marchés et de nouveaux pôles commerciaux à créer. Cette identification devra prendre en compte la présence d'infrastructures et de services pertinents pour assurer le bon fonctionnement des nouveaux équipements.
Les candidatures doivent parvenir au ministère de l'Urbanisme au plus tard le 12 mars 2022. Cet appel d'offres intervient dans un contexte où Yaoundé fait face au désordre urbain et au phénomène des marchés spontanés. Parfois, des commerçants occupent la voie publique pour vendre leurs produits créant ainsi des bouchons et l'insalubrité. Il arrive régulièrement que des affrontements éclatent entre les éléments de la police, les éléments de la Communauté urbaine de Yaoundé chargés de mettre de l'ordre sur les trottoirs des marchés occupés par certains commerçants.

Substitution de la farine de blé : le Groupement des industries meunières du Cameroun accusé de bloquer le processus

Depuis 2017, le groupe de travail mis sur pied par Louis Paul Motaze, ministre de l'Économie d'alors, pour faire des propositions au gouvernement en vue de la promotion de la substitution de la farine blé par celle des féculents locaux a rendu ses conclusions, selon le président de la Coalition pour la production nationale au Cameroun, Louis Marie Kakdeu, qui dit avoir participé à leur élaboration comme chef de mission pour le septentrion.
« Les rapports sont disponibles. Il y a même eu un projet de structuration des producteurs locaux. Il y a certains blocages qu'il faut lever, mais tout est prêt au plan technique », a-t-il indiqué dans une interview publiée ce 17 février dans les colonnes du quotidien public Cameroon tribune (CT).
Approché par Investir au Cameroun, Louis Marie Kakdeu précise que ces blocages viennent principalement du lobby des importateurs qui craint une perte des parts de marché. *« Il s'agit en fait des meuniers membres du Groupement des industries meunières du Cameroun (GIMC). Selon nos informations, c'est eux qui ont bloqué le processus aux Minepat alors que notre groupe de travail n'avait que deux mois de mandat devant permettre au ministre de prendre la décision »*, précise le président de la Coalition pour la production nationale au Cameroun avant d'ajouter : *« le deuxième blocage est l'affection du ministre Motaze aux Finances. Son successeur n'a plus traité le dossier avec le même intérêt »*.

Inquiétudes

La perspective de substitution de la farine de blé par celle des féculents locaux inquiète en effet GIMC dont les industries ont été installées pour écraser le blé et pas une autre céréale. « Donc, si nous devons faire la farine à base de tubercule de manioc, igname, patate ou autre, ces industries devront être révisées ou transformées pour être adaptées à la nouvelle donne », indique le secrétaire du GIMC, Alfred Momo Ebongue, dans CT du 17 février.

L'autre source d'inquiétude, à en croire Alfred Momo Ebongue, c'est la disponibilité des tubercules en vue d'éviter la rupture de la chaine d'approvisionnement. Cette question préoccupe aussi certains boulangers. *« Pour le blé, le besoin annuel est de 600 000 à 800 000 tonnes. Or avec la farine de manioc, il faudrait multiplier ces chiffres par dix au moins »*, soutient le responsable production de la boulangerie Calafatas à Yaoundé.
Pour Christophe Essouga, la farine de blé reste plus compétitive même avec un sac de 50 kg à 25 000 FCFA. Car ce dernier évalue le sac de 20 kg de farine artisanale de manioc à 45 000 FCFA.
Mais, selon d'autres experts, en passant à une production industrielle, ce prix devrait être fortement réduit. D'ailleurs, fait remarque le président de la Coalition pour la production nationale au Cameroun, le pays pourra faire des économies de 18 milliards de FCFA en devises dans le secteur meunier en substituant la farine de blé aux farines de féculent locales. Cette option aurait également des avantages nutritifs. Selon Louis Marie Kakdeu, l'incorporation de la farine de patate, de manioc, ou de plantain permettrait d'enrichir la farine de blé et de lutter contre la malnutrition qui frappe jusqu'à 36% d'enfants au Cameroun.
En 2020, le Cameroun a importé 860 000 tonnes de blé, révèle l'étude sur le positionnement stratégique de la filière fabrication des produits à base de céréales, rendue publique le 25 août 2021 à Douala par le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN) camerounaises. Ces importations ont coûté environ 150 milliards de FCFA.

APE : les grandes entreprises concentrent 86 % des 32,4 milliards de FCFA des gains fiscaux en 5 ans de mise en œuvre

Selon les informations de la douane camerounaise, ce sont les grandes entreprises (pour la plupart des multinationales opérant dans les filières brassicoles, la cimenterie, les industries chimiques, et le secteur agricole) qui bénéficient le plus de l'Accord de partenariat économique (APE) entre le Cameroun et l'Union européenne.
Ainsi, en cinq ans de mise en œuvre (2016-2020) de cet accord, qui consacre l'ouverture progressive du marché camerounais à 80 % de ses importations en provenance de l'Union européenne en franchise de droits de douane, ce sont les grandes entreprises au Cameroun qui concentrent 86 % des 32,4 milliards des gains fiscaux (perte fiscale pour les finances publiques) contre 13 % pour les moyennes entreprises et 1 % pour les autres bénéficiaires.
Dans ce sens, indique la douane, le démantèlement tarifaire a permis aux grandes entreprises de capter 27,9 milliards de FCFA de gain fiscaux contre 4,2 milliards pour les moyennes entreprises et 331 millions de FCFA pour les petits opérateurs camerounais. La razzia des grandes entreprises est d'autant plus logique que sur les 14 580 opérations d'importation ayant bénéficié de la facilité APE, 80 % ont été réalisés par les grandes entreprises contre 18 % pour les moyennes entreprises et 2 % pour les autres opérateurs.
Pourtant, indique la douane, sur les 707 importateurs ayant bénéficié des facilités APE, les moyennes entreprises représentent 48 % des effectifs alors que les grandes entreprises représentent 28 % de la population des importateurs. Les autres importateurs représentent un peu moins du quart des opérateurs.
La part belle que se taillent les grandes entreprises ne surprend pas. Les données de la douane confirment une tendance que le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) avait déjà relevée deux ans plus tôt. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'APE, pour l'instant, profite davantage aux grandes entreprises et aux filiales des multinationales. À contrario, la PME, le consommateur final et les chercheurs d'emploi ne ressentent pas encore les fruits de cet accord », relevait le Gicam dans son bulletin d'informations interne en octobre 2019.

Le Centre européen pour le leadership offre 1 000 bourses de formation certifiante aux entreprises camerounaises

Le président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), Célestin Tawamba et le directeur du Centre européen pour le leadership et l'éducation à l'entrepreneuriat (Eclee), Mahamoudou Salouhou, ont signé le 21 février à Douala, une convention de partenariat qui permet d'offrir 1 000 bourses de formation certifiante aux entreprises camerounaises.
« Cette convention porte sur le renforcement des capacités des chefs d'entreprises du portefeuille du Gicam et leurs collaborateurs à l'entreprenariat à fort impact économique et social dans une approche soucieuse de la protection de l'environnement », apprend-on. Ainsi, grâce aux bourses dudit Centre basé à Lille (France), les chefs d'entreprises et leurs employés pourront bénéficier des formations à l'utilisation des outils innovants de management stratégique et opérationnel. L'un des critères d'éligibilité est qu'il faut être membre du groupement patronal.
En outre, à travers ces bourses, les entreprises membres du Gicam peuvent être mises en relation avec les entrepreneurs étrangers du réseau ECLEE. Les chefs d'entreprises peuvent aussi être orientés dans l'acquisition des équipements de production adéquats et l'identification des opportunités de financement des projets.
Le Centre européen pour le leadership et l'éducation à l'entrepreneuriat est un institut indépendant de formation qui prône l'innovation pédagogique pour l'employabilité et la non-discrimination. Depuis 2004, aux États-Unis, et 2006 en France, ce centre développe des outils et des méthodologies d'accompagnement des acteurs et des territoires afin de favoriser le développement économique et les politiques d'égalité.

Pouvoir d'achat: en 5 ans, les prix augmentent de 9,25% au Cameroun alors que les salaires stagnent (INS)

Le Cameroun *« s'installe dans l'inflation dans un contexte de stabilité des salaires nominaux disponibles »*. C'est la conclusion de l'Institut national de la statistique (INS) après avoir observé l'inflation dans le pays entre 2016 et 2021. Dans une note publiée ce 23 février 2022, l'institut public informe que « le niveau général de prix a progressé de 9,2% en 5 ans », alors que les salaires stagnent. Les ménages subissent ainsi une perte de leur pouvoir d'achat qui n'a cependant pas été quantifiée.

Cette inflation est portée par la hausse des prix des produits alimentaires (+12,5%), des articles d'habillement et chaussures (+10,6%) ; du logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (+8,4%) ; des restaurants et hôtels (+12,8%) et des transports (+6,4%). Mais ce sont les prix des produits alimentaires qui ont le plus contribué à la hausse du niveau général des prix. Sur une inflation cumulée de 9,2% sur la période sous revue, ils pèsent 4% devant les articles d'habillement et chaussures ; le logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ; les restaurants et hôtels qui ne contribuent que pour 1% chacun.

Si les prix des produits alimentaires ont autant augmenté sur ces 5 dernières années, c'est surtout à cause de la hausse de ceux des pains et céréales (+17,4%), des légumes (+17,4%), des poissons et fruits de mer (+12,7%) et des viandes (+7,8%). On peut observer que beaucoup de ces produits sont importés (riz, blé, poissons…). D'ailleurs, les produits alimentaires importés ont enregistré une hausse générale des prix de 20,9% en 5 ans.

Mais de manière générale, indique l'INS, l'inflation cumulée est soutenue par la progression des prix des produits locaux. L'inflation des produits locaux en 5 ans s'élève à 9% et contribue à hauteur de 6,7 points de pourcentage à l'inflation totale (9,2). Parallèlement, l'inflation des produits importés est de 10,4% et ne contribue qu'à hauteur de 2,5 points de pourcentage à l'inflation totale.

En d'autres termes, la restriction des importations, l'explosion des coûts de transport maritime et la crise énergétique à l'international impactent moins le niveau général des prix que la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les changements climatiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement des marchés locaux du fait du Covid-19. Ce sont, en effet, ces problèmes qui, selon l'INS, ont réduit l'offre de production des produits locaux engendrant la hausse du niveau général des prix pour 6,7 points de pourcentage.

Covid-19 : la baisse des revenus des ménages plus prononcée à Yaoundé et Douala

Selon l'enquête d'évaluation de l'impact socioéconomique du coronavirus (Covid-19) au Cameroun au cours de l'année 2021 que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS), la baisse des revenus des ménages a été plus prononcée dans les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala.

« Dans l'ensemble du pays, plus de cinq ménages sur dix (53%) ont connu une baisse des revenus issus de leurs entreprises familiales par rapport à la période d'avant les 30 derniers jours précédant l'enquête. Le niveau de cet indicateur est plus élevé dans les métropoles de Yaoundé (67%) et Douala (60%) et moins dans le reste du pays (47%) », apprend-on du rapport.

Cette tendance de l'enquête de l'INS réalisée en juillet 2021 confirme celle observée lors de la première enquête réalisée au second trimestre 2020, juste après l'apparition du coronavirus au mois de mars. L'évaluation faite lors de ce premier sondage par l'INS permettait déjà d'observer qu'une baisse de revenus des ménages, comparativement à la période d'avant Covid-19, était plus importante dans les deux métropoles.

L'épidémie du coronavirus, apparue dans la ville de Wuhan en Chine en décembre 2019, s'est rapidement propagée en dehors de la Chine et a été déclarée comme pandémie mondiale le 11 mars 2020. Le premier cas a été déclaré au Cameroun le 6 mars de la même année et dès lors la maladie s'est répandue un peu partout sur le territoire national, entraînant ainsi un accroissement progressif du nombre de cas de personnes contaminées et des décès.

Covid-19 : la majorité des entreprises au Cameroun déclare des baisses de ventes en 2021 (Rapport INS)

Le rapport de l'Institut national de la statistique (INS) sur l'impact du Covid-19 sur les entreprises installées au Cameroun révèle que cette pandémie, qui avait atteint son pic dans le pays en 2020, a continué à avoir un impact notable sur les ventes des entreprises tout au long de l'année 2021. *« Près de huit entreprises sur dix déclarent une baisse du niveau des ventes en 2021 au cours des 30 jours précédant l'enquête (qui a été menée au mois de juillet 2021, NDLR), comparativement à la même période de l'année 2020 »*, indique le rapport susmentionné.
En d'autres termes, au moins sur la période allant de mai à juin 2021, les ventes des entreprises ont été moins vigoureuses qu'au moment où la pandémie du coronavirus battait son plein sur la même période en 2020. L'INS n'explique pas les raisons de ce constat. Mais, à l'observation, le dynamisme des ventes en 2020 peut être mis sur le compte des achats massifs effectués par les ménages au plus fort de la pandémie, par crainte d'un confinement total du pays.
Dans le même temps, le fléchissement des ventes des entreprises au cours de l'année 2021 peut s'expliquer par la hausse généralisée des prix observée sur le marché. Cette réalité est elle-même consécutive à l'explosion des coûts du fret et des matières premières à l'international, en raison des perturbations créées par la pandémie dans la chaîne logistique mondiale.
À en croire le rapport de l'INS, cette proportion des entreprises ayant déclaré une baisse de leurs ventes en 2021 varie très peu suivant la taille. Dans le détail, apprend-on, 72% des unités de production informelles (UPI) sont dans cette posture, contre 75% de grandes entreprises et 78% des PME. Ce qui dénote d'une généralisation du phénomène, qui a touché nombre de secteurs d'activités. Mais, fait remarquer le rapport de l'INS, *« les branches d'activité les plus impactées sont la sylviculture et l'exploitation forestière (85,7%), l'industrie agroalimentaire (87,5%) et les autres industries manufacturières (80,6%) »*.

Covid-19 : 35% des entreprises au Cameroun ont perdu des commandes en 2021, faute d'intrants

L'Institut national de la statistique (INS) vient de publier une enquête d'évaluation de l'impact socioéconomique du coronavirus (Covid-19) au Cameroun au cours de l'année 2021. Selon cette étude, la pandémie continue de perturber la chaîne d'approvisionnement des entreprises en intrants pour la production. Dans l'ensemble, 35,1% d'entreprises au Cameroun ont enregistré l'annulation des commandes des clients, pour insuffisance des intrants de production. Ces annulations, qui concernent exclusivement les petites et moyennes entreprises (38,1%) et les unités de production industrielle (38,9%), explique l'INS, représentent en moyenne 47,1% des ventes mensuelles des entreprises concernées alors qu'elles étaient de 35,1% en mars 2021.
L'INS note cependant une nouveauté dans le comportement de certaines entreprises pour faire face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement des intrants perturbé par la pandémie du coronavirus. Dans ce sens, relève l'Institut, 16,3% d'entreprises ont accru le nombre de fournisseurs locaux pour faire face à cette situation.
Dans la prospective, l'INS recommande de promouvoir le développement d'une industrie locale capable de combler les besoins en approvisionnement d'intrants des entreprises nationales afin de rendre le marché moins vulnérable aux chocs extérieurs.

FINANCE

Titres publics: le marché à l'épreuve du transfert des dépôts publics du Cameroun des banques vers le Trésor

En ce début d'année 2022, les taux de souscriptions aux opérations de levées de fonds effectuées par le Trésor public camerounais sur le marché des titres publics de la Beac sont très loin des 200 voire 300% affichés à chaque opération il y a encore quelques années. *« (...) Les émissions des mois de janvier et février ont eu des taux de couverture extrêmement faible, soit moins de 50% pour certaines émissions. Et j'espère bien qu'il s'agit d'une situation conjoncturelle »*, a confié le ministre des Finances le 17 février 2022 à Douala.

Louis Paul Motazé est venu dans la capitale économique rencontrer les investisseurs des marchés monétaire et financier afin de leur présenter le programme de mobilisation des financements de l'Etat, pour le compte de l'exercice budgétaire 2022. Ce dernier entend mobiliser sur ce marché, une tranche des 350 milliards de FCFA autorisés par la loi de Finances 2022. Cette ambition est d'autant plus ferme que Louis Paul Motazé n'est pas convaincu par les raisons invoquées pour justifier cette baisse d'attractivité des titres camerounais sur le marché monétaire. *« Mes collaborateurs m'ont néanmoins donné quelques éléments de réponses, que j'ai trouvés peu pertinents. Il s'agirait entre autres du rapatriement imminent dans le Compte unique du Trésor (CUT), des dépôts des administrations dans les banques commerciales. Il convient de rappeler ici qu'il s'agit d'un engagement pris par le gouvernement dans le cadre du nouveau programme économique et financier conclu avec le FMI. Je puis vous rassurer que ce rapatriement devrait se faire de manière progressive sans ébranler le système financier »*, a indiqué le ministre des Finances.

Au demeurant, en dépit de ces assurances du ministre Motazé, il est difficile de démentir l'incidence du Compte unique du Trésor sur la trésorerie des banques commerciales et les placements effectués par ces dernières sur le marché des capitaux sous-régional. En effet, dès le mois de mars 2022, les entités publiques et autres collectivités territoriales décentralisées vont intensifier le rapatriement dans le compte unique du Trésor, de tous leurs avoirs dans les banques locales. A fin août 2020, ces avoirs étaient estimés à 976 milliards de FCFA (contre 1129 milliards de FCFA en 2017) par le ministère des Finances. La proportion à rapatrier cette année-là était de seulement 150 milliards de FCFA, selon les données du FMI.

Avec les rapatriements effectués en 2021 (le montant n'a pas été révélé) et l'accélération annoncée au cours de l'année 2022 courante, il est indéniable que les établissements de crédit seront privés d'une bonne partie des dépôts. Ce qui devrait logiquement réduire leurs capacités opérationnelles sur les différents marchés.

Le phénomène ne devrait pas être visible qu'au Cameroun. Il sera ressenti dans l'ensemble de la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), dont le Cameroun est la locomotive économique. A titre d'exemple, officiellement, les banques et autres investisseurs institutionnels installés au Cameroun fournissent aux Etats de la Cemac environ 70% des financements mobilisés sur le marché des titres publics de la Beac.

La fintech camerounaise Maviance ouvre son capital à Finafrik et l'augmente à 1,15 milliard de FCFA

Selon une annonce légale, parue ce 18 février, Finafrik Ltd, société privée basée à Londres et spécialisée dans le développement de logiciels commerciaux, est devenue actionnaire de Maviance PLC, fintech camerounaise détentrice de la plateforme de paiements numériques Smobilpay. Grâce à cette opération, le capital passe à 1,15 milliard, soit une hausse d'un peu plus de 140 millions de FCFA. Calculette en main, Finafrik contrôle donc désormais 12,2% du capital de l'entreprise.
En mai 2021, Maviance PLC a clôturé avec succès une levée de fonds de 3 millions de dollars (environ 1,6 milliard de FCFA) auprès de MFS Africa, fintech panafricaine exploitant le plus grand hub de paiements numériques du continent africain. Devenu *« investisseur stratégique »* de Maviance, MFS Africa permet ainsi à cette fintech camerounaise de pouvoir financer son expansion dans d'autres pays de la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Tchad et Guinée équatoriale) et d'accroître son empreinte au Cameroun. Selon ses promoteurs, *« Maviance sert plus de 500 000 clients uniques par mois »* et connecte des fournisseurs de services clés, des fournisseurs de moyens de paiements, des institutions financières et des opérateurs du Mobile Money à sa plateforme de services financiers numériques.
Depuis janvier 2021, Nkwenti Leslie Azong-Wara qui occupe le poste de directeur général. Cet ingénieur passé notamment par Siemens A.G. remplace Njinyam Setven Ngwa. Il jouit d'un mandat de trois ans.

Marché des titres publics : après le Tchad, le Cameroun et le Gabon courtisent les investisseurs à Douala

Le 17 février 2022, le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motazé, a fait le déplacement de Douala, la capitale économique du pays, pour présenter le plan de financement 2022 de l'État du Cameroun sur le marché des titres publics de la Beac et sur le marché financier unifié (Bvmac).
Au cours de cette rencontre avec les banquiers, assureurs et autres sociétés de bourse, le ministre Motazé, tout en remerciant ces partenaires pour leur constante contribution au financement du budget de l'État, a fait un nouvel appel de fonds d'un montant de 200 milliards de FCFA (la loi de finances 2022 a fixé le plafond à 350 milliards de FCFA, NDLR).
Tel est le montant que le Trésor public camerounais se prépare à mobiliser au moyen d'un emprunt obligataire à émettre incessamment sur la Bvmac, d'une part, et des émissions d'obligations du Trésor assimilables (OTA) sur le marché des titres de la Beac, d'autre part. Ces fonds, a expliqué le ministre des Finances, permettront de financer des projets d'infrastructures dans le pays.
Ce membre du gouvernement a été précédé dans la capitale économique camerounaise la veille, par une délégation missionnée par l'État gabonais, à l'effet d'aguicher les investisseurs du Cameroun dans le cadre du plan de financement du budget de l'État pour le compte de l'exercice 2022. Exercice au cours duquel, a-t-on appris, le pays d'Ali Bongo entend mobiliser sur le marché sous-régional des titres publics, une enveloppe totale de 736 milliards de FCFA.
Pour y parvenir, l'État gabonais compte sur les investisseurs installés au Cameroun, qui ont souvent pourvu jusqu'à 70% des fonds levés par les pays de la Cemac sur le marché sous-régional des titres publics, selon les données officielles. C'est fort de ce statut de place forte de l'économie dans la zone Cemac, que Douala avait déjà accueilli, le 4 février 2022, le ministre tchadien des Finances et du Budget.
Tahir Hamid Nguilin était également venu inviter les banquiers, assureurs et sociétés de bourse installés dans la capitale économique camerounaise, à souscrire aux appels de fonds que le gouvernement tchadien se prépare à lancer sur le marché sous-régional des titres publics, au cours de l'année 2022 courante.

Covid-19 : la BEI ouvre une ligne de crédits de 7,8 milliards de FCFA à la CBC pour les PME camerounaises

A l'occasion du Forum économique Union européenne-Afrique, organisé en amont du sommet UE-Afrique, qui s'est ouvert le 17 février 2022 à Bruxelles, en Belgique, la Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé l'approbation de l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant de 12 millions d'euros (7,8 milliards de FCFA) à la Commercial Bank Cameroun (CBC), afin « de soutenir la résilience des entreprises camerounaises face à la pandémie du Covid-19 ». Selon la représentation de la BEI au Cameroun, la convention y relative sera signée lors de la visite prochaine du vice-président de la BEI dans le pays.

« (…) Grâce aux 12 millions d'euros mis à disposition par la BEI et l'Union européenne, la CBC pourra accorder de nouveaux prêts au secteur privé par l'intermédiaire de ses succursales réparties dans l'ensemble du pays. Grâce à la coopération étroite entre les experts financiers de la Commercial Bank et de la BEI au cours des derniers mois, les entreprises camerounaises pourront accéder à des prêts à plus long terme, qui sont essentiels à leur croissance en cette période de crise… », a déclaré Léandre Djummo, le directeur général de la CBC.

« Ces financements sont essentiels pour stimuler les investissements, créer des emplois et accélérer la relance du pays après la pandémie. Le nouvel accord conclu ce jour est l'illustration de l'alliance nouée entre l'équipe Europe et les partenaires africains pour vaincre le Covid-19 et aider les entreprises à créer des emplois et prospérer. », a déclaré pour sa part Ambroise Fayolle, le vice-président de la BEI.

Selon la BEI, ce partenariat avec la CBC s'inscrit dans le cadre de la réponse rapide apportée par cette banque internationale en Afrique, pour renforcer la résilience économique face à la pandémie. Il permettra principalement d'appuyer les investissements des entreprises dans les secteurs manufacturier, agricole, touristique et commercial.

C'est la 2e initiative prise par la BEI dans le pays pour permettre aux entreprises de résister ou de se relever des effets de la pandémie du Covid-19. En effet, le 17 novembre 2020, la BEI avait déjà ouvert une ligne de crédit de 10 milliards de FCFA à la Société Générale Cameroun, afin de permettre aux PME d'obtenir des crédits à des conditions souples, au moment où la crise sanitaire liée au coronavirus battait son plein dans le monde.

Marché monétaire : en janvier 2022, le Cameroun s'est endetté trois fois moins cher que les autres pays de la Cemac

Au mois de janvier 2022, le Trésor camerounais n'a émis sur le marché des titres publics de la Beac que des bons du Trésor assimilables (BTA), qui sont des titres de court terme permettant au gouvernement de lever des fonds pour répondre à des besoins ponctuels de trésorerie.

Selon les données de la banque centrale, le taux d'intérêt moyen global servi aux investisseurs pour cette catégorie de titres sur ce marché a été de 6,49%.

Mais, le Cameroun, lui, a levé ses fonds via les BTA à seulement 2,94% d'intérêts en janvier 2022. Le pays affiche ainsi un taux d'intérêt pratiquement trois fois moins cher que celui servi aux investisseurs par les autres pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon Tchad, RCA et Guinée équatoriale) actifs sur ce marché. Ce qui montre que les investisseurs sur ce marché font plus confiance au Cameroun qu'aux autres pays de la zone.

Il s'agit d'abord de la Guinée équatoriale, qui affiche le taux d'intérêt moyen le plus élevé au cours de la période sous revue (8,63%). Viennent ensuite le Tchad, le Gabon et la République du Congo, dont les taux d'intérêt moyens proposés aux investisseurs pour les émissions de BTA ont respectivement culminé à 6,86%, 6,67% et 6,52%.

Sur les Obligations du Trésor assimilables (OTA), qui sont des titres de longs termes (2 à 10 ans de maturité) permettant de financer des projets d'infrastructures, les taux d'intérêts servis par les deux derniers États susmentionnés avoisinent les 10%, ce qui témoigne de la prudence des investisseurs vis-à-vis de ces pays.

AGRICULTURE

Le Cameroun devrait importer 143 000 tonnes d'huile de palme en 2022, le plus gros volume depuis au moins 5 ans

La demande d'importation initiale de 100 000 tonnes d'huile de palme en 2022, initialement faite par l'Association des raffineurs des oléagineux (Asroc) auprès du Comité de régulation de la filière des oléagineux, a finalement été portée à 143 000 tonnes. Et cette requête, qui induit des importations à un taux de douane réduit, a été validée le 31 janvier 2022 par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé. L'annonce a été faite le 23 février 2022 par l'Asroc, au cours d'une conférence de presse organisée à Yaoundé, la capitale du pays.

Si cette quantité d'huile de palme est effectivement importée, ce sera le plus gros volume depuis l'année 2017, ce qui correspond à une période de 5 ans en cette année 2022. En effet, sur cette période, le Cameroun a toujours importé au maximum 100 000 tonnes d'huile de palme (2018 et 2021), et au minimum 70 000 tonnes (2020). Dans le même temps, 96 000 tonnes d'huile de palme brute ont été importées en 2017 et 80 000 tonnes en 2019, indique l'Asroc.

La revalorisation des volumes d'huile de palme brute à importer par le Cameroun au cours de l'année 2022, selon le secrétaire général (SG) de l'Asroc, Jacquis Kemleu, est la conséquence de l'intensification des difficultés des transformateurs à s'approvisionner en matière première pour faire fonctionner leurs usines. *« À titre d'illustration, la production nationale mensuelle projetée et à redistribuer (aux raffineurs, NDLR) pour le compte du mois de février 2022 est de 19 650 tonnes, pour une demande de 126 065 tonnes. Les premières importations doivent par conséquent être lancées »,* confie le SG de l'Asroc.

Un déficit réel de plus d'un million de tonnes

En effet, selon cette association corporatiste, qui regroupe les entreprises fournissant *« 95% des huiles végétales et 98% des savons de ménage disponibles dans l'espace marchand camerounais »*, le déficit structurel observé dans la filière huile de palme au Cameroun a atteint 160 000 tonnes en ce début d'année 2022, après avoir longtemps culminé à 130 000 tonnes. Ceci, en raison de l'entrée en production d'une nouvelle raffinerie d'huile de palme, dont les capacités de production sont de 500 tonnes par jour ; ainsi que l'augmentation des capacités dans d'autres raffineries existantes.

« Le déficit structurel dont nous parlons souvent est un déficit nominal, qui est différent du déficit réel. Ce déficit nominal est calculé sur la base de 50% des capacités des entreprises de transformation. Sur la base des capacités réelles des transformateurs, le déficit est effectivement beaucoup plus important », précise souvent Emmanuel Koulou Ada, le président du Comité de régulation de la filière des oléagineux.

En effet, dans la réalité, indique le SG de l'Asroc, *« la production nationale d'huile de palme brute est de l'ordre de 400 000 tonnes par an, pour une demande industrielle (sans compter la consommation des ménages, NDLR) qui est passée de 1,391 million de tonnes à 1,512 million de tonnes par an »*. Ces données révèlent un déficit de production réelle de plus d'un million de tonnes chaque année.

Huile de palme : le déficit structurel au Cameroun atteint désormais 160 000 tonnes, du fait de nouvelles raffineries

Annoncé à 130 000 tonnes depuis quelques années, le déficit structurel d'huile de palme brute au Cameroun culmine désormais à 160 000 tonnes en ce début d'année 2022. L'annonce a été faite le 23 février 2022 dans la capitale camerounaise, au cours d'une conférence de presse organisée par l'Association des raffineurs des oléagineux (Asroc).
« Le déficit structurel dont nous parlons souvent est un déficit nominal, qui est différent du déficit réel. Ce déficit nominal est calculé sur la base de 50% des capacités des entreprises de transformation. Sur la base des capacités réelles des transformateurs, le déficit est effectivement beaucoup plus important », précise souvent Emmanuel Koulou Ada, le président du Comité de régulation de la filière des oléagineux.
Selon le Secrétaire général de l'Asroc, Jacquis Kemleu, l'augmentation de 30 000 tonnes observée sur le déficit structurel de l'huile de palme en ce début d'année, et qui « va continuer à s'accroître si rien n'est fait en urgence au regard du relèvement des capacités de transformation des unités existantes », est la conséquence de l'entrée en production d'une nouvelle raffinerie. Il s'agit de la société SCS, dont la capacité de production est de 500 tonnes par jour, indique l'Asroc.
Ce déficit impose au gouvernement d'autoriser des importations annuelles moyennes de 100 000 tonnes d'huile de palme brute, pour garantir l'approvisionnement des unités de transformation. *« Il est important de souligner que ces importations, qui s'imposent à ce jour, sont une mesure conjoncturelle, appliquée dans l'attente du relèvement de la production nationale d'huile de palme brute, et ne constitue en rien une violation de la politique d'import-substitution comme les spécialistes de la désinformation veulent nous faire croire »*, précise le SG de l'Asroc.

Caoutchouc : remontée des prix au 4e trimestre 2021 (+3%) après une décote de 15,4%

Dans son rapport sur l'Indice des prix des produits de base exportés par les pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), la Beac, banque centrale commune aux six États susmentionnés, révèle une embellie sur les prix du caoutchouc au 4e trimestre 2021. « En effet, les cours sont passés de 1,85 dollar par kg à 1,99 dollar par kg », correspondant à *« une hausse de 3% »*, peut-on lire dans le rapport.
Cette augmentation des prix du caoutchouc au 4e trimestre 2021, que la banque centrale met principalement sur le compte du *« regain de la demande chinoise et des mauvaises perspectives de récoltes en Malaisie (1er producteur) »*, survient après une chute des cours mondiaux de 15,4% au cours des trois mois précédents, souligne le rapport de la Beac.
Pour rappel, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) se fonde sur les cours de 28 produits de base exportés par les pays de la Cemac, représentant 90% de la valeur des exportations de cet espace communautaire. Le panier se décompose en cinq grandes catégories, qui sont les produits énergétiques, les métaux et minéraux, les produits forestiers, les produits agricoles et les produits de la pêche.

Cemac : la baisse des exportations et les coûts du fret freinent la croissance des cours du café au 4e trimestre 2021

Globalement, au cours des trois derniers mois de l'année 2021, les prix des produits de base exportés par les six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) ont cru de 10,4%, après une hausse de 8,7% au 3è trimestre 2021 et 7,8% au 2è trimestre 2021, selon le rapport sur l'indice composite des prix des produits de base exportés par la Cemac, que vient de publier la banque centrale (Beac).

Parmi les produits qui ont influencé cette courbe des prix, il y a le café, apprend-on.
Mais, selon le document de la Beac, bien que les prix de ce produit de rente aient cru de 16,5% à l'international entre octobre et décembre 2021, la courbe de croissance a ralenti au cours de la période, puisque l'augmentation des prix du café avait été plus vigoureuse au 3è trimestre 2021 (+19,5%).
« Cette dynamique des cours est à mettre en relation principalement avec la baisse des exportations induite par le renchérissement des coûts du fret et la chute de la production dans les principaux pays producteurs, en particulier au Brésil et au Viêt-Nam, (1er et 2ème producteur mondial) », explique la Beac.

Café : la production commercialisée du Cameroun chute de 50,7% et se situe à 12 157 tonnes lors de la saison 2020-2021

Au cours de la campagne 2020-2021, la production commercialisée (qui intègre les stocks de la campagne précédente) du café au Cameroun a connu une baisse drastique, atteignant son niveau le plus bas des cinq dernières campagnes. Selon le bilan effectué par l'Officie national du cacao et du café (ONCC) ce 16 février 2022, au cours de la cérémonie de lancement de la campagne 2021-2022 à Mélong, dans la région du Littoral, elle a culminé à 12 157 tonnes.
Cette production commercialisée descend ainsi pour la première fois sous la barre des 20 000 tonnes enregistrées depuis la campagne 2015-2016. Par rapport à la campagne 2019-2020, ces volumes sont en baisse de 12 534 tonnes en valeur absolue, ce qui correspond à 50,7% en valeur relative.
Dans le détail, la production du robusta a chuté de moitié, passant de 23 239 tonnes en 2019-2020 à seulement 11 745 tonnes en 2020-2021, tandis que celle de l'arabica (412 tonnes), elle, ne représente que le tiers du volume commercialisé au cours de la campagne 2019-2020 (1 452 tonnes).
À en croire le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), cette chute drastique de la production caféière au Cameroun, qui tarde à être résorbée depuis plus d'une décennie, est la conjonction de plusieurs facteurs. Il s'agit principalement, apprend-on, de la vieillesse et la faible productivité des vergers, le désintéressement des jeunes en raison de la faible rentabilité, la pénibilité du travail et des offres plus lucratives dans d'autres secteurs d'activités…

Élevage : embellie annoncée au Cameroun au premier trimestre 2022, en raison d'une bonne couverture vaccinale

Selon le test prévisionnel de conjoncture, document trimestriel prospectif sur l'évolution des activités économiques dans les six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Tchad, RCA, Gabon et Guinée équatoriale), les activités dans le secteur de l'élevage au Cameroun devraient être dynamiques au cours des trois premiers mois de l'année 2022. Ce qui conduira à une embellie dans la filière en glissement annuel, malgré *« des tensions inflationnistes et de la dégradation des pâturages qui obèrent l'activité des opérateurs »*, peut-on lire dans le document que vient de publier la Beac, l'institut d'émission des États de la Cemac.
Cette bonne tenue projetée des activités dans le secteur de l'élevage repose sur *« une bonne couverture sanitaire des cheptels et de la campagne de vaccination de masse en cours »* dans le pays, souligne la banque centrale. En effet, le 18 novembre 2021 dans la ville de Sangmélima, située dans la région du Sud du pays, le ministère de l'Élevage a lancé la 3e phase de la campagne nationale de vaccination de masse des petits ruminants contre la peste. Débutée en 2019, cette campagne vise à vacciner au total 6 millions de petits ruminants dans le pays.
Soutenue par la Banque mondiale (qui finance notamment le Projet de développement de l'élevage) et la FAO, cette opération vise à « préserver un capital de 110 milliards de FCFA », ainsi que les revenus des éleveurs qui pourront ainsi contribuer à garantir la sécurité alimentaire au Cameroun, avait précisé le ministre Taïga lors du lancement de la campagne à Sangmélima.
Ce membre du gouvernement camerounais avait saisi l'opportunité de cette cérémonie pour rappeler que les vaccins utilisés dans le cadre de cette campagne nationale, et qui sont d'une « fiabilité sans faille », sont produits par le Laboratoire national vétérinaire (Lanavet), une société d'État.
Au demeurant, les prévisions optimistes de la banque centrale pourraient être atténuées en cas d'intensification de l'épizootie de grippe aviaire, qui s'est déclarée au début du mois de février courant dans une ferme avicole de la région de l'Ouest. Selon les chiffres officiels, cette région pèse, à elle seule, 80% de la filière avicole camerounaise.

Le cabinet britannique Moore Stephens sélectionné pour étudier un plan de viabilité de la Semry

C'est le cabinet d'audit britannique Moore Stephens qui va étudier un plan de viabilité de la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry), premier producteur de riz installé dans le septentrion du Cameroun.
Cette information est contenue dans une note publiée ce 15 février par Martial Valéry Zang, le président de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) du Cameroun. Dans le détail, le cabinet a reçu un mandat de trois mois pour auditer le contrat-plan Etat-Semry et mener une étude pour la viabilité de cette entreprise publique en difficulté. Montant de la mission : 60,11 millions de FCFA.
Cette mission de Moore Stephens intervient dans un contexte où les usines de l'entreprise ont transformé seulement 1,84 % de la production en 2020, soit 1 349,846 tonnes de paddy et 789,375 tonnes de riz blanchi.
Pis, l'entreprise a produit seulement 3 304,36 tonnes en 2020 alors que, d'après la CTR, son potentiel de production est 120 000 tonnes par an. Cette contreperformance, selon la Commission, s'explique par les délestages électriques qui réduisent considérablement le temps de fonctionnement de rizeries.
En outre, la valeur ajoutée, en forte dégradation, est quasi nulle en 2020 (7 632 684 FCFA) et ne permet pas de couvrir les charges de personnel qui se situent à 912 147 381 FCFA. En conséquence, le résultat net demeure négatif (- 865 780 645 FCFA) en 2020, et chute de 182 % par rapport à l'exercice précédent.
« Ce résultat pourrait se justifier par le déficit structurel lié à la politique d'homologation du prix de la redevance à 50 % du coût de mise en valeur des parcelles, ce qui ne permet pas la couverture totale des charges d'exploitation évaluées à 6 099 593 802 FCFA en 2020, contre 7 618 367 548 en 2019 », relève la Commission dans son rapport 2020. Elle estime que l'État devrait à ce titre mobiliser une subvention d'équilibre au profit de la Semry, en contrepartie du coût des missions de services publics supporté par celle-ci.
La Semry affiche une dette essentiellement constituée de la dette fiscale (3 382 692 309 FCFA), de la dette sociale (350 402 895 FCFA), de la dette fournisseur (2 490 513 926 FCFA) et des autres dettes (524 697 016 FCFA). Ce qui constitue un risque budgétaire pour l'État qui en est l'unique actionnaire, selon la CTR.

ENERGIES

La société Africa Cylinder Company veut investir 4 milliards de FCFA dans une unité de production de bouteille de gaz

L'Agence de promotion des investissements (API) vient de signer avec la société camerounaise Africa Cylinder Company Sarl, une convention lui octroyant les avantages prévus par la loi de 2013 (révisée en 2017) portant incitations à l'investissement privé au Cameroun. De ce fait, cette entreprise bénéficiera des exonérations fiscalo-douanières allant de 5 à 10 ans, pour son projet de construction d'une unité de production de bouteilles de gaz domestique.
Le projet à réaliser à Douala, la capitale économique camerounaise, devrait engloutir une enveloppe de 4 milliards de FCFA, avec 206 nouveaux emplois à la clé, apprend-on officiellement. Outre les bouteilles de gaz domestique, l'usine en gestation est également appelée à produire des bouteilles de gaz industriel et médical, des cylindres pour extincteurs et des compresseurs en acier.
Pour l'heure, les bouteilles de gaz utilisées par les marqueteurs en activité au Cameroun sont importées. Cependant, au cours de l'année 2021, la société camerounaise Akeno SA, qui a lancé la construction d'une usine de production en 2018, a annoncé l'arrivée de ses premières bouteilles de gaz sur le marché camerounais.
Mais, ces bouteilles, qui ont pourtant la particularité d'être translucides, et par conséquent de permettre aux ménagères de contrôler leur contenu, ne sont toujours pas visibles dans les points de distribution du gaz domestique des villes camerounaises.

TIC & TELECOM

Jeux vidéo : la Camerounaise Kiro'o Games intègre un consortium panafricain ciblant 680 millions de joueurs en 2025

Pan African Gaming Group (PAGG). Telle est la dénomination du consortium panafricain constitué par 10 studios spécialisés dans les jeux vidéo, qui vient de voir le jour. Parmi les membres de cet éditeur continental de jeux ludiques, l'on retrouve la start-up camerounaise Kiro'o Games, fondée par Olivier Madiba, annonce We Are Tech Africa, la nouvelle plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux TIC.

Pionniers de l'industrie des jeux vidéo au Cameroun et sur l'ensemble de l'Afrique centrale, Kiro'o Games et Olivier Madiba sont aussi des férus du Crowdfunding, pour lequel ils accompagnent d'autres start-ups moins expérimentées. Avec le Pan African Gaming Group, Kiro'o Games met son expérience au service de la création d'un *« portefeuille de jeux grand public sur mobile qui sont amusants, non violents et non sexistes. Nos jeux sont conçus en Afrique, pour l'Afrique, et mettent en scène des héros africains enveloppés dans la culture, la musique et les environnements locaux. Cela permet à nos joueurs de se voir reflétés dans nos jeux, ce qui fait toute la différence »*, confie Jake Manion, le directeur du projet PAGG.

Selon ses promoteurs, le PAGG cible premièrement les *« 400 millions de personnes connectées en Afrique avec un smartphone »*, selon des indicateurs de la Banque mondiale. Un tel nombre de gamers, à en croire We Are Tech Africa, est déjà plus important que ce qu'offrent le Canada, les USA et le Mexique réunis. Mais, en dépit de l'importance de ce premier marché, les promoteurs ciblent 680 millions de gamers à l'horizon 2025, ce qui permettra de positionner l'Afrique sur un marché sur lequel il est pratiquement absent jusqu'ici.

Grâce à ce consortium, Kiro'o Games devrait contribuer à capter les nombreux capitaux que draine l'industrie du jeu vidéo sur smartphone et ordinateur dans le monde. À en croire Drake Star Partners, une banque d'investissement spécialisée dans le financement de ce secteur, 150 milliards de dollars de nouveaux investissements y sont attendus au cours de cette année 2022.

Au Cameroun, le Covid-19 a permis à 30,4% des entreprises d'augmenter l'utilisation des réseaux sociaux pour le marketing

Selon le rapport d'impact du Covid-19 sur les entreprises camerounaises en 2021, que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS), cette pandémie a permis à 30,4% des entreprises locales d'augmenter la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux pour les activités de marketing sur leurs produits. *« Cette situation concerne beaucoup plus les grandes entreprises (35,3%) et les PME (35,4%) que les unités de production informelles (19,3%) »*, souligne le rapport.

La fréquence des achats en ligne a également pris une courbe ascendante dans les entreprises camerounaises au cours de la même période, du fait de la persistance de la pandémie, qui avait atteint son pic au cours de l'année 2020. En effet, selon l'enquête de l'INS, *« plus de trois entreprises sur 10 ont déclaré avoir commencé à utiliser ou augmenter l'utilisation des plateformes digitales pour le e-commerce »*.

Cette tendance, qui a permis de booster l'activité des entreprises opérant dans les TIC et télécoms dans le pays, a été plus marquée au sein des grandes entreprises (38,2%) et les moyennes entreprises (36,9%), souligne le rapport de l'INS.

BGFIBANK DÉBAUCHE FLORIAN DJOUBISSIE CHEZ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LANCER SA BANQUE DE DÉTAIL AU CAMEROUN

BGFIBank Cameroun a annoncé, le 8 février 2022, avoir accueilli « depuis peu », le banquier camerounais Florian Djoubissie, pour occuper le poste de directeur de la banque de détail. Ce dernier a travaillé comme cadre chez Société Générale Cameroun (SGC) pendant 14 ans. Pour lancer ce nouveau service, la filiale du groupe BGFIBank a donc débauché chez son concurrent. L'ouverture de la banque de détail est le signe que BGFIBank « ne cesse de s'étendre, et pour ce faire, développe de nouvelles voies » vers un modèle de banque universelle. Florian Djoubissie prend donc les commandes d'une direction qui devra travailler à étendre le réseau d'agences de la banque et permettre à BGFI d'offrir les mêmes services que les banques universelles (établissements autorisés à proposer tous les services bancaires) en matière de crédit et des produits de placements auprès de clientèles individuelles et des particuliers. Jusqu'ici, l'établissement de crédit était davantage centré sur le segment « Corporate » dédié aux entreprises et investisseurs institutionnels.

Premier groupe bancaire d'Afrique centrale, BGFIBank apparait pour l'instant en milieu de classement au Cameroun avec près de 7% de parts de marché du crédit évalué à 4020,7 milliards de FCFA et près de 6% de celui des dépôts estimé à 5853,7 milliards de FCFA à fin juillet 2021. L'institution bancaire basée au Gabon affiche désormais ses ambitions de booster ses résultats à travers le retail dans un marché qui compte quinze banques à ce jour. BGFIBank Cameroun, dirigé par Abakal Mahamat, a obtenu en janvier 2022 du cabinet Bloomfield Investment Corporation la note A et A1+, c'est-à-dire risque très faible avec perspective stable.

Sylvain Andzongo

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

TOUS UNIS !